

# La Lettre Défense et République

## EDITORIAL

Faisant suite à l'analyse sur le programme du parti socialiste en matière de défense (Lettre D&R n°7), D&R réagit à l'intervention de S. Royal qui a précisé ses orientations le 3 mars 2007. Constatons avec grand plaisir qu'à la différence de 2002, la défense n'est pas absente du débat. La journée de l'UMP du 7 mars donnera encore un autre éclairage. Attendons aussi les orientations de F. Bayrou, de JM Le Pen et des autres candidats.

Pour en revenir à S. Royal, son discours montre la volonté d'un recentrage de l'action des forces armées sur le territoire national notamment contre le terrorisme et d'un plus grand engagement au profit de l'Europe de la défense. L'un et l'autre seront favorisés, si elle est élue, par des interventions militaires limitées mais significatives de sécurité civile, de protection des populations qui doivent les accepter ou d'appui aux O.N.G.. Un certain oubli, ou méconnaissance, de la raison d'être de la puissance militaire et de son rôle retrouvé comme élément majeur de la puissance d'un État, y compris au sein de l'Europe, peut laisser poindre une certaine inquiétude devant les décisions que pourrait prendre un chef des armées dans cet état d'esprit. Par ailleurs, l'affirmation par la candidate d'un isolement des armées au sein de la Nation laisse perplexe. Son antiaméricanisme aussi.

Un point très positif reste celui de la prise en compte affichée de la condition sociale de la communauté de défense comprenant 437 000 personnes et bien sûr leurs familles.

Le président.

## REFLEXIONS SUR L'INTERVENTION DE S.ROYAL

L'intervention de Ségolène Royal, discours sans débat, était structurée en trois points : les menaces d'aujourd'hui, le maintien et l'adaptation de l'effort de défense, le renouvellement du lien entre les citoyens et la défense. Malgré des propositions séduisantes notamment sur la condition militaire, ce texte (<http://www.defense-et-republique.org/modules.php?name=Downloads>) reste parfois bien confus et suscite des interrogations.

### Les menaces d'aujourd'hui

Le besoin d'un nouveau Livre blanc est exprimé pour remplacer celui de 1994 et tenir compte des menaces :

\* **Prolifération des armes nucléaires, chimiques, biologiques, et des moyens balistiques** : la candidate a souligné en particulier que « l'accès de l'Iran à l'arme nucléaire et à ses vecteurs serait un signal redoutable », et que « La France doit faire le choix d'une fermeté sans faille », points de vue que l'on ne peut que partager.

\* **Terrorisme** : S. Royal refuse l'emploi inconsidéré de la force et des « opérations préventives » contre le terrorisme car la réponse doit « être aussi politique et tiendra dans la nature des relations que nous établirons avec le monde arabo-musulman ». identifié finalement comme la source du terrorisme d'aujourd'hui en raison « des rancœurs et des humiliations » présentes. Cependant cette lutte contre le terrorisme doit « protéger les Français » contre les risques d'attentats et pouvoir faire face à toute menace d'ampleur qui viserait en France notamment ses approvisionnements, ses réseaux d'électricité, d'eau potable, de transports, de télécommunications.

\* **Désordre du monde** : or, « le traitement des crises par l'Organisation des Nations unies, qui est la règle, est biaisé par le fait que seule une puissance, les Etats-Unis, est capable de projections de forces où que ce soit dans le monde, même et y compris sans l'accord du Conseil de sécurité ». Un certain antiaméricanisme est très présent dans ce discours.

### Maintien et adaptation de l'effort de défense

La dissuasion reste au cœur de la défense et il faut préparer les choix concernant la dissuasion de l'après-2015. S. Royal s'engage à garantir en permanence sa crédibilité et sa modernisation sur le principe de stricte suffisance. Cependant, elle refuse la miniaturisation, la dérive vers un emploi éventuel. L'arme nucléaire reste une arme de non-emploi. En cela, elle conteste l'approche du président de la République du 19 janvier 2006.

La défense est globale. La sécurité économique elle-même est très justement partie intégrante de notre défense. Par ce retour de fait à l'ordonnance de 1959, texte fondateur de la défense sous la Ve République, S. Royal réaffirme l'importance de « l'organisation de la défense du territoire, du rôle de la gendarmerie et de celui des réserves ».

La protection du territoire national est la priorité avant toute opération extérieure ce qui rend aux armées leur mission principale et leur raison d'être : la défense de la France. Cependant, la déclaration laisse planer quelques doutes sur les modalités de mise en application de cette mission de protection. Cela signifierait-il implicitement que l'armée de terre en particulier retrouve ses missions traditionnelles sur le territoire national, à moins qu'elle ne soit amenée à être diminuée dans le cadre de l'adaptation envisagée mais non précisée ?

Sur la défense européenne « en panne » depuis cinq ans (pas vraiment et pas forcément à cause de la France), S. Royal constate que l'objectif d'une force européenne de 60 000 hommes réellement opérationnelle a été oublié. Les efforts se portent davantage sur la mise en place de la force de réaction rapide de l'OTAN. Or, l'Europe doit émerger comme « un acteur stratégique indépendant ». L'OTAN n'a pas vocation à le devenir et son rôle ne doit pas dériver vers un rôle de gendarme du monde, « ce qu'elle n'est pas et ne peut pas être », se substituant à l'O.N.U. La difficulté est que la France, quatrième contributeur financier, est un acteur majeur de l'OTAN et déploie une importante délégation militaire à Bruxelles. Celle-ci lui permet de peser sur les décisions. Un affaiblissement serait dommageable au détriment de la France et au profit des autres Etats plus atlantistes qui ne changeront pas leur position. Si, comme il est souhaité, les armées françaises se désengagent des OPEX, son crédit en sera d'autant plus affaibli. La voix de la France et sa capacité d'influence aujourd'hui dans l'OTAN sont soutenues par ces engagements militaires dans lesquels la France peut prendre le statut de nation cadre et donc de leader.

Enfin dans le cadre de la construction de cette Europe de la défense, l'exemple cité du porte-avions laisse place à une certaine perplexité. S. Royal reconnaît que la construction d'un second porte-avions n'est pas encore acquise avec le Royaume-Uni (Lettre N°9, La Marine après 2007, <http://www.defense-et-republique.org/modules.php?name=Topics>). Elle critique l'existence permanente d'un groupe aéronaval qui se justifierait « dans la projection de force sur des théâtres extérieurs lointains ». Par ailleurs, « la présence permanente en mer d'un porte-avions est un objectif qui peut se réaliser en coopération avec les Britanniques ». Cela est valable pour une

présence, non pour une opération de guerre. En revanche, les Britanniques n'engageront pas la vie de leurs soldats pour la France et l'Europe.

### Renouveler la confiance entre les citoyens et la défense

« La défense doit être l'affaire de tous ». Regrettant la disparition du service national, mais en oubliant son inégalité passée, elle veut raffermir le lien entre la Nation et son armée. Elle appelle à tisser « des liens nouveaux entre les citoyens et les armées, et, par l'éducation civique, à faire comprendre le rôle actuel de la défense, en repensant l'enseignement de défense inscrit aux programmes des établissements scolaires et universitaires et de renforcer le contenu civique des Journées d'appel et de préparation à la défense ».

Le service civique qui sera créé avec un volet « défense » pourrait avoir une dimension de formation de base aux missions de protection civile et de défense du territoire. Il permettrait de rapprocher les jeunes de l'armée. Cela signifierait donc que l'armée a une mauvaise réputation auprès de ceux-ci. Or, 87% des Français, jeunes compris, affirmaient avoir une « bonne ou très bonne opinion » de l'armée en juillet 2006. Ce discours de la candidate serait plutôt celui d'avant 2002 alors que l'armée professionnelle se construisait. Quel est donc le but poursuivi par cette prise de position ? La Fondation Jaurès (PS) dans l'ouvrage Notre défense et la paix, Partie 1 ([http://www.defense-et-republique.org/modules.php?name=Downloads&d\\_op=viewdownload&cid=3](http://www.defense-et-republique.org/modules.php?name=Downloads&d_op=viewdownload&cid=3)), spécifie que « la composition sociale des armées doit continuer à refléter la diversité de la Nation dans toutes ses composantes ». Cela est déjà fait. Surtout ce document souligne qu'il « est important aussi, pour faire pièce aux tentations toujours possibles de corporatisme et aux risques éventuels de repli sur soi, de créer des passerelles et de nourrir les rapports entre les fonctions publiques civile et militaire ». Eternelle suspicion sur la loyauté des militaires professionnels aux institutions de la République...

Les choix budgétaires ne sont pas précisés hormis le % du PIB accordé à la défense. Il est deviné que des programmes (mais lesquels ?) seraient reconsidérés. C'est aussi le rejet de « la remise en cause permanente des choix, du fait d'opérations extérieures imprévues ». Cela voudrait dire que si le conflit ou la crise ne sont pas planifiés, les forces

ne seraient pas engagées pour ne pas remettre en cause ces choix. Cela risque de présenter quelque difficulté pour le futur chef des armées en terme de crédibilité internationale. Par ailleurs, le budget actuel de la défense correspond à 2% du produit intérieur brut. Il est proposé de le maintenir mais que recouvre-t-il ? Comprend-il les pensions de retraite et la gendarmerie, ce qui conduit à une importante variation ?

Un point positif, conforme à la sensibilité du candidat, a été exprimé au profit de la condition militaire : « *Le métier des armes n'est pas un métier comme les autres* ». Se référant au premier rapport du Haut comité d'évaluation de la condition militaire remis le 8 février dernier ([http://www.defense-et-republique.org/modules.php?name=Downloads&d\\_op=viewdownload&cid=2](http://www.defense-et-republique.org/modules.php?name=Downloads&d_op=viewdownload&cid=2)), S.Royal souhaite un plan d'ensemble de soutien de la condition sociale et professionnelle des militaires avec des volets formation, logement, famille et reconversion. En particulier la question du logement se pose... comme il se pose pour toute la société française et pas uniquement pour les militaires et leurs familles. La question du financement de ces projets sur un budget maintenu signifie en réalité la diminution des équipements, des effectifs au profit de la condition militaire. Enfin, il faut souligner que l'effort au profit de la condition militaire a été déjà bien engagé par le ministère de la défense.

La candidate s'engage aussi à ce que « *les militaires accèdent à la pleine citoyenneté ; les restrictions de tous ordres qui leur sont opposées seront levées* » en évoquant uniquement une élection généralisée aux organismes de concertation, idée évoquée par la Fondation Jaurès (PS), déjà citée. S. Royal endosse-t-elle aussi l'autre proposition, celle de supprimer l'interdiction à un militaire d'adhérer à un parti politique ?

### Pour conclure, du rôle des armées

Ce qui est sous-jacent dans ce discours est une mauvaise perception de nos forces en opérations extérieures : « *je n'engagerai qu'avec discernement nos armées dans des opérations extérieures* ». Le Parlement sera associé à leur contrôle retirant de fait la prééminence du président de la République à pouvoir agir vite et bien. F. Mitterrand au pouvoir lui-même n'avait pas remis en cause l'existence de ce domaine réservé. Que conclure aussi lorsque nous lisons « *Nos opérations extérieures doivent être acceptées à la fois par les populations concernées et par les Français. Elles ne sont acceptables que si elles sont au service de solutions*

*politiques justes (...). Elles comprennent, significativement et légitimement, des interventions de sécurité civile, de protection des populations ou d'appui aux actions humanitaires des O.N.G..* ». Or, une population accepte rarement la présence d'une force étrangère. Qu'appelle-t-on aussi une politique juste, est-ce une intervention juste, une guerre juste peut-être ?

On pourrait craindre que notre armée professionnelle soit transformée en organisation gouvernementale humanitaire. Priorité au territoire national certes mais quid des territoires extérieurs où se préparent les agressions ? Ce repli et ces restrictions dans l'emploi des forces armées décrédibiliseront la France comme puissance militaire. Effectivement, il apparaît que la puissance diplomatique soit la seule qui compte, comme avant 2002. Il y a donc une continuité dans les réflexions du PS sur la défense qui ne paraît pas s'adapter à la réalité du monde d'aujourd'hui et de demain. Or, S.Royal regrette que seuls les Etats-Unis aient les moyens de projeter leurs forces pour imposer leurs vues. Elle en dénie cette capacité à la France alors que celle-ci doit entraîner derrière elles ces États européens vers une défense commune, donc une action de projection de puissance ou de forces. Il ne suffit pas de parler par la diplomatie pour réussir, il faut aussi pouvoir agir par la puissance militaire.

Le redéploiement sur le territoire national implique aussi quelques réponses aux différentes questions soulevées : lutte contre le terrorisme, avec qui, armée de terre ou gendarmerie, les réservistes, ce qui permettrait une déflation des effectifs ? Comment envisager les autres missions annoncées pour les forces armées, par exemple l'encadrement du service civique dans son volet militaire, celui des jeunes délinquants ?

Toutes ces interrogations concrètes montrent que les orientations de S. Royal sur la défense provoqueront un changement majeur sur les missions des armées. Il apparaît aussi que la candidate considère les opérations extérieures comme loin d'être justifiées hormis pour maintenir le format des armées. Les OPEX seraient donc trop nombreuses et leur réduction sera un élément important de sa politique de défense.

*Groupe d'étude des programmes des candidats à la présidence.*

Pour débattre ou s'informer :  
[www.defense-et-republique.org](http://www.defense-et-republique.org)